

données du recensement de 1981. La baisse du nombre d'enfants et l'accroissement du nombre de personnes âgées, dont une bonne part vivent seules, ont contribué au recul général du nombre moyen de personnes comprises dans un ménage, qui est passé de 3,5 en 1971 à 2,9 en 1981. Le nombre croissant de personnes âgées, ainsi que la hausse du taux de divorce et l'augmentation du nombre de jeunes personnes qui choisissent de vivre seules pendant quelques années après avoir quitté le foyer paternel ont concouru à porter le taux de croissance du nombre de ménages à un chiffre presque trois fois supérieur à celui de la croissance démographique.

### 2.3 Le recensement

**Le recensement décennal.** Le dernier recensement général de la population a eu lieu le 3 juin 1981. Le principal motif juridique du recensement décennal est de permettre la redistribution des sièges à la Chambre des communes. En vertu de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, le recensement doit fournir des chiffres de population par circonscriptions électorales (voir le Chapitre 19 pour ce qui est des limites des circonscriptions électorales établies d'après l'ordonnance de représentation de 1976).

Le recensement de 1981 était le douzième dénombrement du genre depuis la Confédération formée en 1867. Le recensement décennal s'inscrit dans une série ininterrompue de dénombrements périodiques depuis 1851.

**Recensement quinquennal.** En 1956, un nouveau recensement était ajouté, afin que les données statistiques suivent l'évolution des facteurs démographiques et socio-économiques qui servent de base aux prises de décisions tant dans le secteur privé que public. Un recensement intervient tous les cinq ans entre chaque recensement décennal.

Dans le cadre du recensement décennal de 1981, on a posé à toutes les personnes dont le lieu habituel de résidence, en date du 3 juin 1981, était le Canada, des questions concernant la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial, le lien avec la Personne (antérieurement appelée [chef du ménage]) et la langue maternelle (la première langue apprise et encore comprise). Chaque ménage a été prié d'indiquer le genre de logement qu'il habitait et le mode d'occupation de ce logement. En outre, on a demandé à un échantillon d'un ménage sur cinq de fournir des données sur le niveau d'instruction, la migration, le revenu, le logement, l'activité relevant du marché du travail et la profession exercée.

Le recensement est la principale source d'informations dont on se sert pour mesurer l'évolution sociale et économique, et pour déterminer les besoins qui appellent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes intéressants, par exemple, le développement régional, la santé et le bien-être, l'équipement scolaire, l'immigration, le logement pour les personnes à faible revenu et les réseaux de transport.

**Estimations démographiques.** Outre le recensement quinquennal, on procède à des estimations de la population globale du Canada et de la population de chaque province, sur une base annuelle ainsi que sur une base trimestrielle. Ces estimations démographiques ont pour point de départ les chiffres du recensement précédent. On y ajoute le nombre de naissances observées chaque année et on en soustrait le nombre de décès survenus dans ce même espace de temps; au total ainsi obtenu, on ajoute le nombre d'immigrants accueillis et on en soustrait une estimation du nombre de personnes qui ont immigré. La statistique des allocations familiales, qui laisse voir le nombre de familles migrantes par province, sert, en liaison avec le chiffre estimatif de la migration tiré des dossiers fiscaux de Revenu Canada, comme base de l'estimation de la migration interprovinciale. Le recensement suivant sert à son tour de fondement pour la révision de toutes les estimations démographiques annuelles de chaque période intercensitaire (tableau 2.6).

En raison de l'intérêt croissant que suscite l'expansion des régions métropolitaines, on a aussi entrepris en 1957 une série d'estimations intercensitaires concernant ces régions. Les naissances observées dans les régions métropolitaines sont ajoutées au chiffre de la population préalablement recensée, puis on soustrait de ce total le nombre de décès survenus. Ensuite, on ajoute au total ainsi obtenu le nombre d'immigrants qui déclarent les régions métropolitaines comme lieux de destination, puis on défalque du chiffre résultant les pertes attribuables à l'immigration. En outre, on procède, relativement aux diverses régions métropolitaines, à une estimation de la migration interne nette d'après les données concernant les allocations familiales.

**Régions métropolitaines.** Le grand Toronto était encore la plus vaste région métropolitaine lors du recensement de 1981. Sa population de presque 3 millions de personnes s'était accrue de 7,0 % depuis 1976. La population du grand Montréal a augmenté de 0,9 % pour s'établir à quelque 2,8 millions de personnes, tandis que celle de Vancouver a progressé de 8,7 % pour atteindre presque 1,3 million de personnes au cours de la même période. En pourcentage, les plus fortes augmentations à se produire durant les cinq années écoulées depuis 1976 ont été observées respectivement à Calgary (+ 25,7 %), à Edmonton (+ 18,1 %), à Saskatoon (+ 15,3 %) et à Oshawa (+ 14,1 %). Aux fins du recensement, une région métropolitaine représente le principal marché du travail d'une zone urbanisée (ou bâtie en continu) et comptant au moins 100,000 personnes. Il existe 24 régions métropolitaines de recensement au Canada (tableau 2.10).

### 2.4 Répartition de la population

Les recensements décennaux et quinquennaux du Canada permettent d'évaluer périodiquement la condition économique et sociale du pays et d'obtenir des données sur la répartition de la population selon